

Lauréates du concours : "Le Prix des femmes entrepreneures 2019"

Après délibérations, le jury a récompensé deux lauréates:

Pauline Gallois et son projet Ôzento, un modèle inédit d'habitat. Ces lofts panoramiques au design épuré sont modulables, transportables et respectueux de l'environnement.

Virginie Faivet et son projet Leisly, la première web-application de réservation de loisirs par géolocalisation permettant de réserver des activités en moins de deux minutes.



CNAM Incubateur a organisé pour la troisième année consécutive le Prix des Femmes Entrepreneures. Ce concours avait pour objectif de valoriser le dynamisme des femmes créatrices d'entreprises et d'inciter des porteuses de projets à créer leur activité.

Le jury présidé par Marie Gendre, directrice du Marché des particuliers Banques Populaires et Denis Delmas, président de l'incubateur du CNAM, a auditionné le 19 juin dernier les finalistes du concours.

Après délibérations, le jury a récompensé deux lauréates :

- **Pauline Gallois** et son projet **Ôzento**, un modèle inédit d'habitat. Ces lofts panoramiques au design épuré sont modulables, transportables et respectueux de l'environnement.
- **Virginie Faivetet** son projet **Leisly**, la première web-application de réservation de loisirs par géolocalisation permettant de réserver des activités en moins de deux minutes.

Félicitations aux deux gagnantes qui bénéficient d'une incubation de 6 mois au sein de CNAM Incubateur pour développer leur projet !

Cette année pour notre concours le Prix des femmes entrepreneures nous avons eu le soutien de l'adjointe au Maire du 3ème arrondissement de Paris, Nicole Bismuth Le Corre.